AROMATICITÉ

(export du DFSM au 15/07/2025 à 22:38)

[1] AROMATICITÉ Médecine - Pharmacopée

nom fém.

Etymologie FEW XXV 293a: aromaticitas

Définition Capacité à dégager une odeur agréable, qualité aromatique d'une plante, en tant qu'elle contribue au soin et à la guérison, notamment du cerveau.

Citations

- [...] car quant elle [la douleur de la teste] est causee de chaut, elle doit estre garie par bonnes odeurs froides, si comme sandales, camphre; et quant elle est causee de froit, par odeurs chaudes, si comme musquet, saffran, et les autres; maiz se nous considerons la qualité de telles medecines qui est aromaticité, adont elle ne cause point de douleur, mais l'oste et boute hors, car elle conforte le cervel, qui est cause de bouter et mettre hors les superfluitez qui estoient cause de la douleur. Martin de Saint-Gilles, *Comment. Aphorismes Ypocras*, 1363, p. 108.
- La tierce opération est : on dit que la violette de mars garist les exilentiques, mais les acteurs communs ne c'y accordent pas. Et c'elle garist les exilentiques, c'est par sa grande aromaticité en confortant le cerveau, lequel reconforté peult resister a aulcuns nuysement acoustumees de faire epilence nommee petite appoplexie, causee par opilation des ners.

 Aldebrandin de Sienne, *Régime du corps*, 1256, 116.

[2] AROMATICITÉ Sciences de la nature - Botanique

nom fém.

Etymologie FEW XXV 293a: aromaticitas

Définition Capacité à dégager une odeur agréable, en parlant des parties d'une plante.

Notes

Glose

Le caractère odorant de certaines parties de végétaux fournit, à l'époque médiévale, un trait définitoire qui permet de regrouper plusieurs plantes dites *herbes aromatiques* ou *arbres aromatiques* en ancien français. [F. Vigneron]

Citations

• Et pour ce dit Ysidorus que le lorier est deloange dit, pour ce qu'il est sur tous arbres loés, car avec ce que le lorier est bel et de tres belle forme et qu'il est tousdiz vert, et yver et esté, est il de grant aromaticité et de grant efficace et vertu merveilleuse sur toutes autres, sy come dit Dyascorides. Evrart de Conty, Eschez moralisés, ca 1400, deuxième partie, p. 92.